

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 29 juin 2015

---

## **Compasso se profile comme plateforme pour l'intégration professionnelle**

**Compasso, l'association nouvellement constituée en vue de l'intégration professionnelle de personnes atteintes dans leur santé, a tenu son assemblée des membres à Berne au centre de BKW. A cette occasion, l'association a annoncé l'adhésion d'importants sponsors et membres ainsi que l'adjonction de deux représentants des employeurs au Comité. De plus, les nouveaux services seront mis à la disposition des employeurs pour la première fois en automne.**

Par l'intermédiaire de son portail [www.compasso.ch](http://www.compasso.ch), l'association Compasso fournit aux employeurs un ensemble d'informations regroupées, axées sur la pratique et actuelles ainsi que des instruments grâce auxquels elle peut contribuer au maintien et au rétablissement de l'employabilité des personnes atteintes dans leur santé. Les objets portés à l'ordre du jour de la première assemblée des membres de l'association nouvellement formée ont été en priorité, outre les affaires statutaires, les informations sur son nouveau positionnement, les activités envisagées et le développement professionnel.

### **Les employeurs obtiennent un soutien encore plus ciblé**

Les groupes de projet travaillent intensément à l'actualisation et à la mise en place d'instruments faciles à utiliser destinés à aider les employeurs dans ce processus d'intégration. *« Nous avons l'intention d'en soumettre en automne déjà les premiers résultats à un large public sur notre plateforme d'information [www.compasso.ch](http://www.compasso.ch) »,* communique Martin Kaiser, président de l'association. Un autre but de Compasso consiste à améliorer l'interaction des différents acteurs au sein du processus d'intégration : *« Pour assurer les emplois de personnes atteintes dans leur santé ou en réintégrer certaines avec succès, il faut parvenir à établir un bon réseau entre tous les acteurs concernés : employeurs, assureurs privés et étatiques, médecins, etc. »*. Une Newsletter mensuelle est prévue dès le mois de septembre. Elle fournira des informations sur les nouveaux développements en matière de réintégration professionnelle de personnes atteintes dans leur santé. *« Il existe certes d'innombrables initiatives, des exemples de réussite et des offres intéressantes, mais ils ne sont pas suffisamment connus. Grâce à une communication active ciblée, Compasso va pouvoir combler une lacune à cet égard à l'avenir »,* a souligné M. Kaiser.

Compasso a réussi au cours de ces derniers mois à attirer de nouveaux membres et sponsors et à élire deux représentants des employeurs au Comité. Avec Frédéric Bracher, responsable de Health & Employability chez Swisscom SA, et Karin Mahler, responsable du secteur « Employabilité, santé et social » chez les CFF SA, le Comité s'enrichit de deux voix du monde de l'économie d'entreprise qui s'engagent fortement sur ce thème.

### **Aperçu de la politique d'intégration de BKW Energie**

L'entreprise hôte BKW a donné un aperçu passionnant de la pratique de la politique d'intégration. Christophe Bossel, chef du secteur d'activité « Réseaux » et membre de la direction du groupe BKW a

présenté avec conviction l'engagement de la direction du groupe. Pour une entreprise en mutation rapide comme BKW, les relations avec les collaborateurs sont d'une importance décisive. Cette remarque reste valable lorsqu'une personne vit une crise personnelle: *«Nous attachons une grande importance à la possibilité de nous procurer le savoir-faire et de parvenir à valoriser les collaborateurs concernés. Pour l'entreprise, de tels efforts sont payants.»* Le gestionnaire de cas de BKW, Arnold Zengaffinen, a montré où se situe concrètement la recette du succès : dans la détection précoce. Pour que les démarches réussissent, il est essentiel que les supérieurs hiérarchiques détectent le plus rapidement possible les difficultés qui surgissent. A ce stade, il est possible d'offrir un soutien adéquat, ce qui est d'une importance décisive tant pour les personnes concernées que pour les supérieurs hiérarchiques et les équipes engagées. La présidente de la Commission du personnel, Gerda von Burg, a aussi mis ce point clairement en évidence: elle a affirmé que la Commission soutenait les personnes concernées de manière ciblée et que dans cette opération, le rôle important des équipes engagées comptait.

### **A propos de Compasso**

L'association Compasso repose sur une large assise. Elle est placée sous le patronage de l'Union patronale suisse. Plus de 35 membres de l'économie privée et du secteur public, englobant des employeurs de toutes tailles et des associations de branches y sont regroupés pour la défense de leurs intérêts. Compasso dispose d'un fort réseau constitué d'assureurs spécialisés dans les indemnités journalières et les assurances accidents, de la Conférence des offices AI, de la Suva, de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), d'organisations de handicapés et de fournisseurs de gestion par cas, de services de placement et d'encadrement professionnel. Un groupe de réflexion (think tank) stimule le développement professionnel et met au point de nouveaux instruments pour aider les employeurs.

L'Association est financée par l'économie privée, au moyen de fonds versés par des sponsors et par des cotisations de membres. Les sponsors principaux sont l'Union patronale suisse (patronage), Helsana SA, la Conférence des offices AI, l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et la Suva. Font également partie des sponsors : Coop, La Poste Suisse SA, CFF SA et Swisscom SA.

### **Enregistrez-vous dès maintenant pour la newsletter Compasso**

Inscrivez-vous déjà aujourd'hui sous [www.compasso.ch/fr/newsletter](http://www.compasso.ch/fr/newsletter) pour recevoir dès septembre 2015 la newsletter mensuelle de Compasso. Celle-ci vous informera sur les développements actuels dans le domaine de l'intégration professionnelle et sur les actualités de l'association.

Pour plus de renseignements :

Martin Kaiser, président de l'association Compasso, Tél. 044 421 17 17 / 079 517 68 26

Anna Liechti, Directrice adjointe du bureau de Compasso, Tél. 044 299 95 84